



HAL
open science

L'évolution du vote des femmes

Janine Mossuz-Lavau

► **To cite this version:**

Janine Mossuz-Lavau. L'évolution du vote des femmes. Pouvoirs - Revue française d'études constitutionnelles et politiques, 1997, 82, pp.35 - 44. hal-03196812

HAL Id: hal-03196812

<https://sciencespo.hal.science/hal-03196812>

Submitted on 13 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉVOLUTION DU VOTE DES FEMMES

1945-1997 : ENTRE LES PREMIÈRES et les dernières élections auxquelles ont participé les Françaises, plus de cinquante ans se sont écoulés. Faire le bilan d'un demi-siècle de fréquentation des urnes s'impose et ce d'autant plus que le comportement électoral des femmes de ce pays a profondément changé, évoluant au rythme des transformations qui ont affecté leur statut.

35

DE L'APPRENTISSAGE À L'AUTONOMIE

Les Françaises ont obtenu le droit de vote par une ordonnance en date du 21 avril 1944, longtemps après la plupart des autres Européennes. Dans un premier temps, elles ne l'exercent pas exactement comme les hommes, observant comme une période d'apprentissage qui s'étend jusqu'à la fin des années 1960. Pendant toutes ces années (exception faite des élections qui suivent immédiatement la Libération¹), elles s'abstiennent plus que les hommes de participer aux scrutins. Les écarts, observés aussi bien à l'aide des sondages qu'à partir du dépouillement des listes d'émargement ou encore d'expériences d'urnes séparées, varient de 7 à 10 points. Ils sont encore plus élevés lorsqu'on examine le contenu des choix effectués. Sur le vote de gauche, globalement considéré, ils s'élèvent généralement à 12 points. En 1965, lors du second tour de l'élection présidentielle, ce sont 51 % des hommes qui

1. A la Libération, on enregistre dans plusieurs villes des taux de participation féminine identiques à ceux des hommes. Les spécialistes de l'abstention expliquent le phénomène en avançant que seules les femmes les plus motivées s'étaient inscrites et que, nombre d'hommes n'étant pas revenus des camps de prisonniers, la participation masculine était réduite d'autant.

se prononcent en faveur de François Mitterrand contre 39 % seulement des femmes (IFOP).

La deuxième période, celle du décollage, couvre les années 1970. Les femmes se mettent à participer aux scrutins autant que les hommes. Par ailleurs, l'écart observé sur le vote de gauche passe au-dessous de la barre des 10 points, pour n'être plus parfois que de 7 ou de 5 points. En 1974, au second tour de l'élection présidentielle, qui voit s'affronter Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, 53 % des électeurs et 46 % des électrices accordent leurs suffrages à ce dernier (SOFRES). Les femmes toutefois ne vont pas s'arrêter là.

36 Une troisième période s'ouvre avec les années 1980. Les femmes continuent à participer dans des proportions voisines de celles enregistrées dans l'électorat masculin, les différences apparaissant pour l'essentiel dans la population âgée. Chez les plus de 74 ans, les femmes sont un peu moins « participantes » que les hommes. Au total, lors des législatives de mars 1993, au premier tour, ce sont 23 % des hommes et 24 % des femmes qui s'abstiennent. En 1995, à l'occasion de la présidentielle, l'abstention déclarée s'élève, d'après le sondage post-électoral de la SOFRES, pour le premier tour à 16 % dans l'électorat masculin, 18 % dans l'électorat féminin, et pour le second tour à 16 % chez les hommes, 14 % chez les femmes².

Mais la grande nouveauté de la période réside dans le fait que, en 1986, pour la première fois, hommes et femmes votent à gauche exactement dans les mêmes proportions (44 % d'après BVA). Selon l'IFOP et la SOFRES, ce seraient même 45 % des femmes et 44 % des hommes qui se seraient prononcés en ce sens. L'événement n'est pas sans lendemain puisqu'en 1988, au premier tour de l'élection présidentielle, 51 % des électrices et 47 % seulement des électeurs apportent leur soutien à des candidats de gauche (SOFRES). Le solde redevient très légèrement négatif lors des législatives de 1988 (- 2 points) et des européennes de 1989. Aux législatives de 1993, la différence s'efface à nouveau : au premier tour, 32 % des femmes comme des hommes accordent leurs suffrages à des candidats de gauche (BVA). En 1995, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, les deux populations sont à nouveau à égalité, quand les femmes ne doublent pas les hommes sur leur gauche. En effet si, d'après la SOFRES, le score de la gauche s'élève dans l'un et l'autre

2. Ces chiffres sont bien sûr inférieurs à l'abstention réelle, comme c'est le cas quand on la mesure à l'aide des sondages. La participation étant un comportement valorisé, pour certains un devoir, elle est systématiquement surestimée dans les enquêtes par questionnaire.

électorat à 38 % (37 % pour CSA et pour l'IFOP), BVA signale une plus forte propension des électrices à avoir voté en ce sens : 40 % contre 35 % des électeurs. Au second tour, de très légères variations caractérisent les chiffres recueillis lors des différentes enquêtes. Jospin aurait obtenu, selon la SOFRES 47 % des voix des hommes comme des femmes, d'après l'IFOP 47 % des suffrages des premiers, 49 % de ceux des secondes, alors que BVA avance le chiffre de 48 % pour les hommes, 47 % pour les femmes. Résultats très proches, donc, qui s'inscrivent parfaitement dans la lignée de ceux observés depuis 1986. Pour ce qui concerne les élections législatives de 1997, les résultats diffèrent peu selon les enquêtes. Celle de BVA, réalisée lors du premier tour à la sortie des urnes, donne un total gauche de 40 % chez les hommes, 42 % chez les femmes. Celle de CSA aboutit pour sa part à 40 % et 39 %. Quant au sondage post-électoral réalisé par la SOFRES pour le CEVI-POF, il établit le score de la gauche à 41 % chez les hommes et 40 % chez les femmes.

37

La question peut donc se poser ici de savoir pourquoi désigner cette dernière période comme celle de l'autonomie. Celle-ci apparaît à l'évidence lorsqu'on prend en compte le détail des premiers tours d'élection. En effet, le vote féminin comporte quelques particularités. La première tient à une nette réticence à soutenir le Front national. Ce trait était apparu dès les européennes de 1984 : d'après le sondage post-électoral de la SOFRES, 14 % des hommes et 8 % seulement des femmes s'étaient alors prononcés en faveur de la liste frontiste. A la présidentielle de 1988, selon BVA, 17 % des premiers et 10 % des secondes avaient voté pour Jean-Marie Le Pen. En 1995, d'après la SOFRES, ils sont respectivement 19 % et 12 %. L'écart est un peu moins élevé dans les sondages des autres instituts. En 1997, tous les résultats d'enquêtes concordent. Pour la SOFRES, le Front national recueille au premier tour 18 % des voix masculines, 12 % des voix féminines.

Visiblement, un certain nombre de femmes refusent de rallier un parti qui s'en prend aux droits qu'elles ont acquis dans la récente période, en voulant renvoyer au foyer les jeunes mères avec un salaire maternel, en mettant en cause la législation de l'IVG. Elles sont sans doute aussi détournées d'un tel choix par les pratiques guerrières du FN, qui offre de la politique une conception qui n'est pas la leur.

La deuxième spécificité réside dans un léger survote socialiste, apparu pour la première fois en 1986 et réitéré en 1988 (présidentielle), 1992 et 1994. 1993 avait fait figure d'exception, les femmes ayant alors manié le vote sanction dans les mêmes proportions que les hommes et

n'ayant pas épaulé plus qu'eux les candidats socialistes. Au premier tour de la présidentielle de 1995, d'après BVA, le vote féminin en faveur de Lionel Jospin dépasse de 4 points celui des hommes (26 % contre 22 %), l'IFOP et CSA établissant l'écart à 2 points, la SOFRES à 1 point. Même s'ils sont loin de leur avoir apporté tout ce qu'elles étaient légitimement en droit d'espérer, les femmes persisteraient peut-être à reconnaître dans les socialistes des défenseurs de leurs intérêts, et tout particulièrement de ceux qui sont mis en cause par le Front national³. En 1997, d'après BVA et CSA, les femmes auraient soutenu un peu plus que les hommes les candidats socialistes et divers gauche. Selon la SOFRES, les scores de ces derniers s'élèveraient à 28 % dans les deux populations.

38 Une troisième spécificité était apparue lors des régionales de 1992 : une tendance plus marquée chez les femmes à se prononcer pour les écologistes. 17 % d'entre elles les auraient alors choisis contre 12 % des hommes (BVA). Mais l'effondrement des écologistes, patent dès 1994 et encore plus accentué en 1995, s'est accompagné d'une réduction des écarts entre les soutiens masculin et féminin qui leur étaient apportés. D'après la SOFRES, Dominique Voynet obtient 2 points de plus chez les femmes que chez les hommes (4 % contre 2 %), un seul selon BVA, CSA et l'IFOP. L'image non politicienne qui fut un temps celle des écologistes a pu attirer les électrices qui sont réticentes devant la langue de bois et les pratiques partisans classiques, mais les querelles de clans et de petits chefs semblent leur avoir fait délaissier la famille verte pourtant représentée à cette élection par une candidate. En 1997, les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes à se prononcer pour les écologistes (8 % contre 6 %).

Pour compléter les informations concernant la présidentielle de 1995, il faut ajouter que, selon la SOFRES, les femmes ont plus souvent soutenu Édouard Balladur que les hommes (21 % contre 16 %) – même tendance à l'IFOP et à CSA –, mais que Jacques Chirac fait, à peu de chose près, jeu égal chez les unes et les autres.

3. Sur la politique menée par les socialistes en direction des femmes, cf. Jane Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises : un rendez-vous manqué*, Presses de Sciences-Po, 1995.

LES EXPLICATIONS D'UN CHANGEMENT

Si le comportement électoral des femmes a changé, c'est très largement parce que leur situation sociale et culturelle a elle-même considérablement évolué, dans le sens d'une autonomisation croissante qui rend compte de leur autonomie politique.

Tout d'abord, elles sont entrées en nombre à l'Université. Longtemps vouées aux études courtes parce qu'elles étaient destinées avant tout à être des mères et des épouses, ces femmes, qui n'étaient que 44 000 encore en 1950 sur les 125 000 étudiants recensés, deviennent en 1971 plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur. Or l'intérêt pour la politique croît, on le sait, avec le niveau d'études. En conséquence ces femmes, qui ont désormais un capital culturel aussi important que celui des hommes, n'ont plus de raison de s'abstenir lors des scrutins, et ce n'est pas un hasard si les quelques différences enregistrées sur la participation électorale sont localisées dans la population âgée, là où l'écart entre les temps de scolarisation est le plus élevé.

39

Un deuxième facteur intervient pour rendre compte des changements politiques présentés plus haut : l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. En 1954, celles-ci forment 34,6 % de la population active, aujourd'hui elles sont 45 %. Par ailleurs, longtemps cantonnées dans les strates basses de la hiérarchie socioprofessionnelle, elles entrent dans des proportions croissantes dans les couches moyennes et supérieures, en raison à l'évidence de leurs acquisitions scolaires, même si elles demeurent majoritaires dans les emplois peu qualifiés et précaires, comme parmi les chômeurs.

Or on a montré, à partir d'une enquête effectuée en 1978 par la SOFRES pour le CEVIPOF, que le travail influait sur le comportement des femmes, les rendant à la fois plus politisées et plus enclines à faire des choix de gauche⁴. Cet effet du travail a été confirmé à de nombreuses reprises. Ainsi, lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1988, d'après une autre enquête de la SOFRES réalisée également pour le CEVIPOF, il ressort que, sur l'ensemble des personnes interrogées, ont voté en faveur des candidats de gauche 47 % des femmes travaillant à temps complet et 44 % des femmes travaillant à temps partiel, 40 % des ex-actives (femmes ne travaillant plus au moment de l'enquête) et 29 % seulement des femmes depuis toujours au foyer.

4. Résultats in Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, PUF, coll. « Recherches politiques », 1983.

En 1995, à l'occasion de la présidentielle, cet effet « travail » joue à nouveau à plein. Au premier tour, d'après l'IFOP, 40 % des actives votent en faveur des candidats de gauche contre 28 % des femmes au foyer (ex-actives et « vraies » femmes au foyer confondues). Ces dernières choisissent plus souvent que les premières Jean-Marie Le Pen (19 % contre 13 % des actives) et surtout Édouard Balladur (24 % contre 17 % des actives). La tendance est plus que confirmée au second tour. Selon BVA, 49 % seulement des actives se sont prononcées en faveur de Jacques Chirac contre 60 % des femmes au foyer. En 1997, la différence demeure sensible. Au premier tour (d'après la SOFRES), ce sont 40 % des femmes actives et 30 % des femmes depuis toujours au foyer qui épaulent les candidats de gauche. Le fait de se rendre dans une « entreprise » (celle-ci étant entendue au sens le plus large) plutôt que de rester à la maison conduit à émettre des choix électoraux sans conteste favorables à la gauche. L'effet « travail » semble bien être une composante très importante dans la structuration des comportements politiques des femmes. Le type de profession exercée s'accompagne aussi de différences notables. D'après BVA, Lionel Jospin recueille, au premier tour de la présidentielle, ses meilleurs résultats chez les professeurs et professions scientifiques (45 % des femmes, 39 % des hommes), chez les instituteurs et assimilés (respectivement 41 % et 33 %) ainsi que chez les ingénieurs et assimilés (34 % contre 24 %) (cf. tableau ci-contre). À souligner aussi la tendance des étudiantes à se prononcer en faveur du leader socialiste (36 % d'entre elles, 24 % des hommes). Le bastion du PS semble bien se trouver désormais chez les femmes cadres supérieurs ou moyens et chez les étudiantes (en 1997, ce sont d'ailleurs 33 % des étudiantes contre 23 % des étudiants qui ont voté pour les candidats socialistes et divers gauche). On remarquera aussi que Jean-Marie Le Pen remporte en priorité les suffrages des hommes dans tous les milieux sociaux avec un bénéfice tout particulier chez les ouvriers non qualifiés (34 % des suffrages masculins, 20 % des suffrages féminins). On avait souligné au soir du premier tour la dérive ouvrière vers le lepénisme. Il faut souligner ici qu'elle touche d'abord les hommes et beaucoup moins les femmes.

*Le vote des Français au premier tour de la présidentielle de 1995
selon la profession et le sexe (BVA)
(en %)*

		Laguil- ler	Hue	Jos- pin	Voy- net	Balla- dur	Chi- rac	De Villiers	Le Pen
Agriculteurs, exploitants	H	5	4	11	3	23	32	6	17
	F	8	3	13	2	19	36	10	10
Artisans, petits commerçants	H	3	5	10	3	23	29	7	21
	F	3	2	10	2	28	33	6	16
Chefs d'entreprise, gros comm.	H	3	2	10	2	21	45	3	14
	F	0	9	9	3	30	35	6	8
Professions libérales	H	2	6	16	1	26	33	7	10
	F	2	3	21	5	21	33	8	7
Professeurs, profes- sions scientifiques	H	9	6	39	4	18	13	6	5
	F	3	4	45	11	13	13	6	4
Ingénieurs, autres PIS	H	4	4	24	6	23	26	6	7
	F	5	4	34	6	17	22	5	7
Instituteurs ou assimilés	H	7	11	33	15	6	22	0	7
	F	13	10	41	7	14	11	2	4
Professions intermédiaires, santé	H	2	12	23	3	20	15	5	18
	F	7	9	33	7	14	16	6	9
Autres professions intermédiaires	H	5	6	26	3	18	24	4	15
	F	8	6	31	5	19	19	3	8
Employés	H	8	9	24	3	14	20	5	18
	F	7	10	23	4	16	17	6	17
Personnels de service*	F	4	17	23	5	11	11	4	27
Ouvriers qualifiés	H	7	14	22	2	9	16	3	26
	F	6	11	25	3	11	17	7	20
Ouvriers non qualifiés	H	4	10	21	2	8	18	4	34
	F	6	21	23	3	6	13	9	20

* Les hommes personnels de service, trop peu nombreux, ne peuvent être pris en compte dans ce tableau.

Outre l'élévation du niveau scolaire et l'entrée massive dans la population active, un troisième facteur doit être mis en évidence pour rendre compte des changements survenus dans le vote des Françaises : leur relation, elle aussi en pleine évolution, à la religion. En 1952, au début

de la période qui nous intéresse ici, 52 % des femmes, contre 29 % des hommes, déclarent aller à l'église chaque dimanche, et 40 % (18 % des hommes) disent prier chaque jour (IFOP). Au commencement des années 1990, l'écart entre hommes et femmes s'est considérablement resserré. D'après un sondage de la SOFRES, parmi les seuls catholiques, 9 % des hommes et 11 % des femmes déclarent se rendre sur les lieux du culte au moins une fois par semaine ; 25 % des premiers et 29 % des secondes y vont au moins pour les grandes fêtes ; 60 % et 54 % les fréquentent uniquement pour les cérémonies (baptêmes, enterrements, mariages) ; 5 % dans les deux groupes n'y vont jamais⁵. Par ailleurs, 21 % des hommes et 24 % des femmes se présentent comme étant sans religion. Or on sait que la pratique régulière est fortement associée à un vote conservateur⁶. En faisant preuve de moins d'assiduité à l'église, en ne se distinguant plus autant des hommes à cet égard, les femmes abandonnent de plus en plus les forces situées à la droite de l'échiquier politique.

Les effets de ces trois facteurs (éducation, travail, désaffection à l'égard de la religion) vont dans le même sens, à savoir celui d'une plus forte politisation et d'une orientation plus marquée à gauche des électrices. Et ces effets sont suffisamment forts pour compenser celui de l'âge qui s'exerce, lui, en sens inverse. Chez les femmes, l'avancée en âge s'accompagne en effet de comportements nettement moins favorables à la gauche. En 1995, lors du premier tour de l'élection présidentielle, ce sont d'après BVA 42 % des Françaises de 18-24 ans qui ont voté pour des candidats de gauche, comme 46 % des 25-34 ans, 39 % des 35-49 ans, 33 % des 50-64 ans et 30 % seulement des 65 ans et plus. Les écarts sont presque inexistantes au sein de la population masculine, mais chez les femmes ils correspondent, entre les plus jeunes et les moins jeunes, à 12 points de pourcentage. A noter également qu'à ce premier tour 14 % seulement des femmes de 18-24 ans ont soutenu Édouard Balladur contre 37 % des 65 ans et plus. Concernant l'effet de l'âge, il faut noter aussi les différences importantes qui se manifestent entre hommes et femmes parmi la génération la plus jeune. Chez les 18-24 ans, 19 % des premiers et 29 % des secondes ont voté au premier tour en faveur de Lionel Jospin ; 19 % des hommes et 10 % seulement des femmes ont choisi Jean-Marie Le Pen. Aux élections législatives de 1997, la différence s'affirme à nouveau. Entre 18 et 24 ans, 22 % seule-

5. *Madame-Figaro*, 21 décembre 1991.

6. Cf. Guy Michelat et Michel Simon, *Classe, Religion et Comportement politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Les Éditions sociales, 1977.

ment des garçons mais 34 % des filles soutiennent des candidats socialistes et divers gauche ; 19 % des premiers et 14 % des secondes votent en faveur des candidats frontistes (SOFRES).

Cette prédilection des jeunes Françaises pour la gauche, opposée aux choix plus conservateurs des électrices plus âgées renvoie à la signification de l'âge pour les femmes. Pour elles, l'âge a le sens d'une appartenance générationnelle et implique largement soit la « chance » d'être née à une époque où l'égalité de traitement avec les hommes commençait à poindre, soit la « malchance » d'avoir grandi et passé une partie de leur vie en subissant une condition qui freinait leur accès à l'éducation, au salariat, aux professions qualifiées, à un univers qui fait sans doute surgir plus d'intérêt pour la vie collective et ses combats que l'accomplissement chaque jour recommencé des tâches domestiques et éducatives.

A ces raisons sociologiques de l'évolution du vote des femmes, il faut sans doute ajouter des raisons culturelles qui leur sont d'ailleurs étroitement liées. Depuis que les Françaises ont le droit de vote, leur statut a changé, on l'a vu, et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes s'est également modifiée. Elles ne se considèrent plus seulement comme des épouses et des mères, et ce d'autant plus qu'elles ont un niveau d'études élevé ou exercent des professions les situant dans les strates supérieures de la hiérarchie sociale. Ainsi, dans l'enquête, déjà citée, que la SOFRES a effectuée en 1988 pour le CEVIPOF, la proposition suivante a été soumise à l'appréciation de l'échantillon retenu : « La femme est faite avant tout pour avoir des enfants et les élever. » Parmi les femmes, ont répondu « tout à fait » ou « plutôt d'accord » 38 % de celles qui avaient au plus le CEP, 19 % des BEPC/CAP/BEP, 16 % des détentrices d'un baccalauréat général ou technique, 13 % de celles qui avaient un niveau supérieur au baccalauréat. Ces nouvelles femmes sont devenues autonomes, elles travaillent, sont entrées de ce fait dans la vie publique et sont en mesure d'apprécier quelles sont les forces politiques susceptibles de défendre les droits qu'elles ont acquis dans la période récente, lesquelles ont au contraire des visées régressives les concernant. Lors des prochaines consultations, elles seront certainement sensibles aux discours tendant à conforter leurs droits et à proposer que l'égalité obtenue dans bien des domaines devienne une égalité réelle. Elles forment en tout cas une population avec laquelle il faut désormais compter.

Plus de cinquante ans après avoir obtenu les droits de vote et d'éligibilité, elles ont, pour ce qui les concerne, rempli leur contrat. Pour ce qui est du vote, elles sont devenues des citoyennes à part entière qui participent aux scrutins tout autant que les hommes et qui se déterminent

de manière autonome au moment de faire leurs choix politiques. Le bilan du droit de vote est donc complètement positif. Il n'en va pas de même de l'autre droit, obtenu par la même ordonnance, celui de l'éligibilité. L'exercer ne dépend plus d'elles seules mais des partis politiques et de tout un système institutionnel, et l'on connaît les résultats : 6 % de femmes à l'Assemblée nationale élue en 1993, 10,9 % en 1997. Quand on compare ce bilan à celui de l'exercice du droit de vote, on ne peut qu'être frappé par le contraste. D'un côté on a affaire à des électrices autonomes, à des citoyennes au plein sens du terme, de l'autre à un petit nombre d'élues qu'on empêche d'occuper à parité les sièges des assemblées et, plus largement, des différents lieux de pouvoir. Situation qui s'oppose à celle que l'on observe dans le reste de l'Europe. Partout, comme cela se passe en France, les électrices participent aux scrutins autant que les hommes et – à l'exception du Royaume-Uni, du Portugal et de l'Italie – votent à gauche autant sinon plus qu'eux. Mais tous ces pays (Grèce exceptée) leur ont fait une place dans leurs assemblées beaucoup plus importante que la France (40 % en Suède, 26 % en Allemagne, 25 % en Espagne, etc.). Les citoyennes de ce pays pourraient en tenir compte à l'occasion des prochains scrutins.

R É S U M É

Les Françaises, qui n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1944, sont devenues progressivement des citoyennes à part entière, en trois temps qu'on peut désigner comme ceux de l'apprentissage, du décollage et de l'autonomie. Aujourd'hui, elles participent aux scrutins autant que les hommes et votent à gauche dans les mêmes proportions qu'eux. Cette évolution s'explique par les changements sociologiques et culturels qui ont redéfini le statut des femmes dans la période récente.